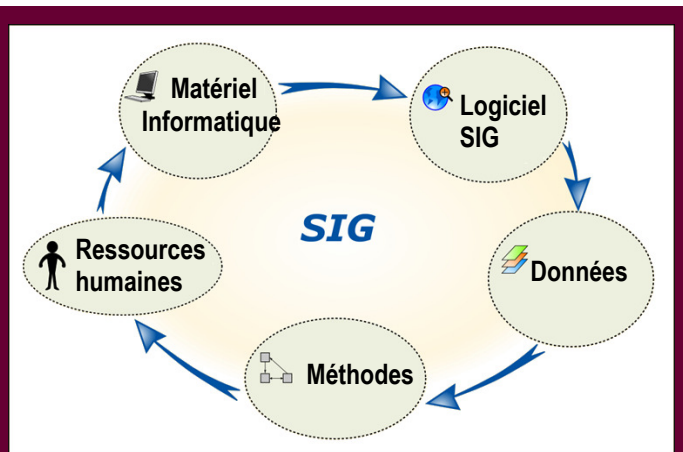


Aménagement du territoire - habitat

Mettre en place le SIG intercommunal



Qu'est ce qu'un SIG ?

SIG = Système d'information géographique
Un SIG comprend 5 composantes :

- le matériel informatique
- le logiciel SIG
- les données
- les méthodes
- les ressources humaines

Le financement :



Les photographies aériennes



Les partenaires du SIG ?

Pour les échanges de données, plusieurs conventions ont été signées :

- Avec la DGI, le CR-PACA, l'EPF-PACA, l'OGE-PACA dans le cadre de la numérisation du Plan Cadastral Informatisé.
- Avec chaque commune d'AgglopoLe Provence.
- Avec les partenaires suivants : ASF, CA13, DDAF, DDE 13, DIREN, EDF, FT, GDF, ONF, PNR, RTE, SAFER, SAUR, SCP, SDIS13, SEM, SPDE, RTE, SIMA.

Un SIG pour quoi ?

Administrer et gérer le territoire

Le SIG permet, entre autres, la gestion des zones d'activités, des réseaux de transports urbains, d'assainissement et d'eau potable.

Etudier, prévoir et aider à la décision

Grâce à ses fonctionnalités d'intégration de données multiples et ses outils d'analyse, le SIG permet de simuler des aménagements et leurs impacts sur le territoire.

Un SIG pour qui ?

Aujourd'hui, le SIG n'est plus exclusivement dédié à un public restreint de spécialistes ou d'utilisateurs avertis. Grâce aux applications métiers, au développement de l'Internet et de l'intranet, il touche un public de plus en plus large.

Communiquer et promouvoir le territoire

Les communes peuvent consulter les données cadastrales et métiers d'AgglopoLe Provence par Internet.

